



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés
à
Mor
be



25056080

Dépôt / 25.02.25

25.02.25

Greffier / Greffe

N° d'entreprise : **0678 580 920**

Nom

(en entier) : **NST Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Thiéfry 64 à 1030 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait conforme de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2025

Le 28 février 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société NST GROUP SRL, ayant son siège social Rue Thiéfry 64 à 1030 Bruxelles, s'est réunie au siège social.

Présents : Monsieur Akkas Turgay, actionnaire et administrateur de la société NST Group SRL.

Monsieur Akkas Turgay est nommé président de la réunion.

Il fait remarquer que tous les administrateurs et actionnaires de la société sont présents à la réunion, les exigences de convocation sont satisfaites et l'assemblée peut dès lors délibérer et statuer valablement.

A la demande du président, la réunion considère ensuite les points suivants à l'ordre du jour :

Transfert du siège social de la société, à partir du 28 février 2025 à 1170 Watermael-Boitsfort, Avenue des Gerfauts 10/34 et publication de cette décision aux annexes du Moniteur Belge.

Le président présente à l'Assemblée un projet de transfert du siège social à partir du 28 février 2025, de la Rue Thiéfry 64 à 1030 Bruxelles vers l'Avenue des Gerfauts 10/34 à 1170 Watermael-Boitsfort.

Après discussion, l'Assemblée approuve à l'unanimité le transfert du siège social à partir du 28 février 2025, de la Rue Thiéfry 64 à 1030 Bruxelles vers l'Avenue des Gerfauts 10/34 à 1170 Watermael-Boitsfort.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11:45 heures et le présent procès-verbal est signé par le Président et tout autre actionnaire qui le souhaite.

Le président,

Akkas Turgay

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet E

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale et le/leurs tiers.

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mentionner")